



BiBliothèque communale



ANNEXES au Règlement intérieur

Annexe 1 – Horaires réguliers d'accueil du public

HORAIRES d'ETE et d'Hiver

Mardi 16h00 - 18h30

Mercredi 16h00 - 18h30

Samedi 10h00 - 12h00

